



Démarche pour venir travailler en France

Par **carmille**, le **25/10/2013 à 14:05**

[fluo]Bonjour[/fluo]
C'est pour un ami Pakistanais ; son école va fermer bientôt, et il est en danger car , ne veut pas se plier aux répressions de son pays, et la seule solution c'est aller en France pour y travailler et subvenir aux besoins de sa famille, j'aimerais savoir comment procéder , savoir la marche à suivre. Je vous remercie d'avance

Par **amajuris**, le **25/10/2013 à 14:11**

bjr,
pour travailler en france il faut obtenir un visa travailleur salarié auprès du consulat de france.
il faut que ce soit une profession dont la france a besoin (métier sous tension) ce qui avec 5 millions de personnes à la recherche d'un emploi en france paraît problématique et se pose le problème de la maîtrise de la langue française.
il peut aussi demander le droit d'asile.